

ATTESTATION PPRN

Dans le cadre des plans de prévention des risques, nous, soussignés KARDHAM CARDETE HUET ARCHITECTURE, situé au 10, rue du débarcadère 75017 PARIS, atteste que le projet est situé dans une zone couverte par le Plan de Prévention des Risques Naturels Multirisques concernant les risques naturels liés aux inondations, les mouvements de terrain, les séismes et les effets qui en découlent, les cyclones et leurs effets et les éruptions volcaniques, selon l'arrêté préfectoral n°2008-57 AD/1/4 du 17 janvier 2008.

En conséquence, une étude préalable permettant de déterminer les conditions de réalisation, d'utilisation et d'exploitation dudit projet a été réalisée conformément aux exigences de ce Plan de Prévention et le projet prend en compte ces conditions au stade de la conception.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 29/04/2022